

Déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement

2

Situation familiale

Vous vivez en couple

Vous vivez en couple sans être marié ni pacsé depuis le | | | | | | | |
 Vous êtes marié depuis le | | | | | | | |
 Vous êtes pacsé depuis le | | | | | | | |
 Vous avez repris la vie commune depuis le | | | | | | | |

Vous vivez seul(e)

Vous êtes célibataire
 Vous êtes divorcé depuis le | | | | | | | |
 Vous êtes séparé légalement (séparation sans divorce avec intervention du juge) depuis le | | | | | | | |
 Vous êtes séparé sans intervention du juge ou avez rompu votre pacs depuis le | | | | | | | |
 Vous êtes veuf ou veuve depuis le | | | | | | | |

Parents séparés

• Si l'autre parent d'un de vos enfants est dans une ou plusieurs des situations suivantes, cochez la(les) case(s) correspondante(s) :

il réside dans un des Etats de l'UE, EEE* (hors France) ou en Suisse
 il travaille pour un employeur dont le siège est situé dans l'un de ces pays
 il perçoit une pension (retraite, invalidité), ou une indemnisation (maladie, chômage) de l'un de ces pays

• Une pension alimentaire est-elle fixée et/ou versée pour vos enfants par l'autre parent ? oui non

* Cf liste des pays en page 4

Enfants à votre charge et autres personnes de votre foyer

Si besoin, vous pouvez déclarer d'autres enfants ou personnes sur papier libre à joindre à ce formulaire.

Nom et prénoms <small>(dans l'ordre de l'état civil)</small>	Date et lieu ou pays de naissance	Date d'arrivée au foyer et lien de parenté <small>(Fille, fils, nièce, neveu, enfant recueilli, parent, aucun lien...)</small>	Situation actuelle <small>(Scolarité, apprentissage, activité professionnelle...*)</small>	Enfant résident à l'étranger	Enfant en résidence alternée**
1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Si l'enfant est salarié ou apprenti, précisez son dernier salaire net mensuel.

** En cas de séparation et de résidence alternée d'un ou plusieurs de vos enfants entre votre domicile et celui de l'autre parent, vous pouvez demander le partage des allocations familiales. Téléchargez le *formulaire «Enfant(s) en résidence alternée - Déclaration et choix des parents»* sur caf.fr ou msa.fr ou demandez-le à votre Caf ou MSA.

Si vous êtes âgé(e) de moins de 25 ans ou si votre conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e) est âgé(e) de moins de 25 ans

Si vous demandez des prestations, vos parents et/ou ceux de votre conjoint ne pourront plus bénéficier des prestations qu'ils perçoivent pour vous en tant qu'enfant à leur charge.

	■ Parents de l'allocataire <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	■ Parents du conjoint, concubin ou pacsé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
L'un de vos parents perçoit-ils pour vous des prestations familiales, Apl, Rsa...?		
Si oui , Nom du parent allocataire :		
Prénoms :		
Adresse :		
Code postal et commune :		
Organisme de prestations familiales :		
Numéro d'allocataire (s'il en possède un) : ...		
Numéro de sécurité sociale :		

Emplacement réservé à la Caf
Date demande :

Déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement

3

Situation(s) professionnelle(s) actuelle(s)

	■ Allocataire	■ Conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)
■ Salarié (y compris en préretraite progressive)	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
Nature du contrat (Cdd, Cdi, intérim, etc.)
■ Apprenti	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
	fin le : <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	fin le : <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
■ Stagiaire de la formation professionnelle	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
■ Travailleur indépendant ou employeur	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
■ Non salarié agricole	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
■ Auto-entrepreneur	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
■ Conjoint collaborateur	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
Pour toutes ces situations, précisez :		
S'il y a lieu, le nom de l'employeur ou de l'organisme		
de formation et son adresse :		
Vous ou votre employeur cotisez en France :		
	à l'Urssaf à la Msa (régime agricole)	<input type="checkbox"/> à l'Urssaf <input type="checkbox"/> à la Msa (régime agricole)
	autre régime, lequel ?	<input type="checkbox"/> autre régime, lequel ?
	à l'étranger :	
	précisez le pays :	<input type="checkbox"/> précisez le pays :
■ Chômeur (indemnisé ou non)	depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
Si indemnisé, précisez l'organisme
S'agit-il de chômage partiel?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
■ Retraité, pensionné (y compris en préretraite totale)	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
De quel(s) régime(s) percevez-vous une pension?
■ En Maladie	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
■ Autre cas (congé maternité, congé parental, hospitalisation, détention sauf régime de semi-liberté, longue maladie, etc.) :	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
Nom et adresse de l'établissement en cas d'hospitalisation ou de détention :
Si pour une de ces situations, les indemnités ou pensions sont versées par un pays étranger :		
	Nom de l'organisme et pays :	Nom de l'organisme et pays :
■ Etudiant	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
■ Sans activité professionnelle	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>	<input type="checkbox"/> depuis le <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text"/>
	<input type="checkbox"/> depuis toujours	<input type="checkbox"/> depuis toujours

Déclaration sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints.

Fait à : Le :

Si le signataire est un représentant de l'allocataire, précisez ci-dessous ses nom, prénom, qualité et adresse :

.....
.....

Signature de l'allocataire ou de son représentant

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-13 - amende, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf

Date demande :

Déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement

4

► Pièces à joindre à votre déclaration

Si vous n'êtes pas encore allocataire, veuillez joindre toutes les pièces qui vous sont demandées. Attention, vous pouvez être concernés par plusieurs rubriques.

Si vous êtes déjà allocataire, veuillez joindre uniquement les pièces relatives à votre changement de situation ou à l'arrivée d'une personne à votre foyer.

La Caf ou la MSA est susceptible de vous demander des pièces complémentaires.

Dans tous les cas, pour les nouveaux allocataires	<ul style="list-style-type: none"> • un relevé d'identité bancaire (avec code BIC - IBAN) ; • un formulaire Caf ou MSA de déclaration de ressources de l'avant dernière année civile téléchargeable sur caf.fr ou msa.fr (nécessaire pour étudier vos droits aux prestations sous condition de ressources).
Si vous attendez un enfant	<ul style="list-style-type: none"> • la déclaration de grossesse établie par un praticien.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes en chômage partiel	<ul style="list-style-type: none"> • l'attestation de l'employeur ou la photocopie des bulletins de salaires des mois concernés.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes au chômage et relevez d'un autre organisme que Pôle Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • la photocopie de la notification d'attribution ou de refus d'allocation.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes pensionné de plusieurs régimes à la fois (général, agricole...) ou d'un pays étranger	<ul style="list-style-type: none"> • la photocopie des notifications d'attribution de chacune des pensions (retraite de base et invalidité), y compris de réversion.
Pour vous et toutes les personnes de votre foyer de nationalité étrangère nées hors de France	<ul style="list-style-type: none"> • la photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour** en cours de validité ou visa long séjour valant titre de séjour ou, en l'absence d'un de ces documents, carte de ressortissant d'un état de l'UE ou de l'EEE* ou carte du combattant (avec photo) ou livret de circulation.
Si vous êtes de nationalité étrangère autre que UE, EEE* ou Suisse	<ul style="list-style-type: none"> • pour vous : la photocopie de votre titre ou document de séjour** en cours de validité ; • et, pour vos enfants mineurs, s'ils sont nés à l'étranger : la photocopie du certificat de l'Ofii (ex. Anaem) délivré dans le cadre du regroupement familial ou du visa délivré par l'autorité consulaire et comportant le nom de l'enfant si un parent a un titre de séjour avec la mention «Scientifique» ou attestation préfectorale certifiant la régularité du séjour de l'enfant dont un parent est détenteur d'une carte de séjour temporaire avec la mention «Vie privée et familiale» attribuée au titre d'une régularisation exceptionnelle.
Si vous avez à votre charge des enfants majeurs de nationalité étrangère autre que UE, EEE* ou Suisse	<ul style="list-style-type: none"> • la photocopie de leur titre ou document de séjour** en cours de validité.
Si vous êtes demandeur d'asile, réfugié, apatride ou bénéficiaire d'une protection subsidiaire	<ul style="list-style-type: none"> • pour vous : la photocopie lisible de votre titre de séjour** en cours de validité ou récépissé constatant l'admission en France au titre de l'asile ou récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale avec la décision de l'Ofpra ou de la Cour Nationale du Droit d'asile précisant le type de protection accordée ; • et, pour vous et votre conjoint : la photocopie lisible d'un acte de naissance ou, en l'absence de ce document, du document d'état civil établi par l'Ofpra ; • et, pour les enfants à votre charge : la photocopie lisible d'un acte de naissance ou, en l'absence de ce document, la photocopie du livret de famille ou du document d'état civil établi par l'Ofpra.

* Les pays de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE)

Allemagne – Autriche – Belgique – Bulgarie – Chypre – Croatie – Danemark – Espagne – Estonie – Finlande – France – Grèce – Hongrie – Irlande – Islande – Italie – Lettonie – Liechtenstein – Lituanie – Luxembourg – Malte – Norvège – Pays Bas – Pologne – Portugal – République Tchèque – Roumanie – Royaume-Uni – Slovaquie – Slovénie – Suède.

** La Caf/MSA vérifie les documents transmis auprès des services du Ministère de l'Intérieur.

Emplacement réservé à la Caf

Date demande :

2 Demande d'aide au recouvrement des pensions alimentaires

► Votre pension alimentaire

En fonction de votre situation, veuillez vous reporter à la page 4 pour connaître les pièces à joindre.

Vous avez un titre exécutoire qui a fixé une pension alimentaire. Pour la définition du titre exécutoire, reportez-vous à la notice p. 5

Pour chaque enfant, précisez le montant mensuel de la pension alimentaire fixée :

	Nom de l'enfant	Prénom(s) de l'enfant	Montant
1 €
2 €
3 €
4 €

L'autre parent ou le parent de l'enfant s'il a été recueilli :

1 n'a jamais payé la pension :

2 ne paye pas la pension régulièrement (*ex. un mois sur deux*).

Précisez le dernier mois impayé :

Listez l'ensemble des paiements reçus mois par mois ainsi que le montant payé. N'oubliez pas d'indiquer les périodes pour lesquelles la pension a été payée.

3 ne paye plus la pension.

Précisez depuis quand la pension alimentaire est impayée (mois/année) :

4 ne paye pas la pension entièrement.

Depuis le (mois/année) :

Listez l'ensemble des paiements reçus mois par mois ainsi que le montant payé. N'oubliez pas d'indiquer les périodes pour lesquelles la pension a été payée.

Avez-vous engagé des démarches auprès d'un huissier de justice pour récupérer la pension alimentaire ?

Oui Non

Si oui, pour la période du au

3 Demande d'aide au recouvrement des pensions alimentaires

► Subrogation et mandat

J'ai pris connaissance du fait que ma demande entraîne "**subrogation et mandat**" à ma caisse d'Allocations familiales/Caisse de Mutualité sociale Agricole pour engager ou poursuivre toute action contre le parent défaillant pour obtenir le paiement de la pension mise à la charge du parent du/des enfant(s) visé(s) par la présente demande, par jugement, accord de médiation familiale homologué ou convention de divorce par consentement mutuel déposée devant notaire. Cette action pourra être engagée dès lors qu'une défaillance dans le paiement de la pension alimentaire sera constatée.

Je donne également **mandat** à ma caisse d'Allocations familiales/Caisse de Mutualité sociale Agricole pour engager ou poursuivre toute action contre le parent défaillant pour obtenir le paiement :

de la prestation compensatoire ou de la pension alimentaire due pour moi-même

des subsides dus pour mes enfants

Précisez ci-dessous pour quels enfants vous souhaitez recouvrer les subsides

Noms	Prénoms <i>(dans l'ordre de l'état civil)</i>	Date de naissance	Vit-il avec vous ?	A votre charge depuis le
.....		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
.....		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
.....		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
.....		<input type="checkbox"/> oui non	

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Signature de l'allocataire ou de son représentant ou de l'enfant majeur

► Déclaration sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints.

A, Le :

Si le signataire est un représentant de l'allocataire, précisez ci-dessous ses nom, prénom, qualité et adresse :

.....
.....
.....

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 441-6 du Code pénal-prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Signature de l'allocataire ou de son représentant ou de l'enfant majeur

4 Demande d'aide au recouvrement des pensions alimentaires

► Pièces à joindre à votre demande en fonction de votre situation

Si vous êtes tiers-recueillant, vous devez joindre les pièces justificatives concernant chacun des parents.

Votre situation	Vous devez fournir
Vous avez un titre exécutoire qui a fixé une pension alimentaire pour votre(vos) enfant(s)	La copie du livret de famille à jour ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant datant de moins de 3 mois. ET - la copie entière du ou des jugements ou de la convention homologuée par le juge + la notification du jugement OU - l'attestation de dépôt de la convention de divorce par consentement mutuel délivrée par le notaire + l'original de la convention de divorce par consentement mutuel OU - une copie exécutoire de l'acte authentique délivré par le notaire ET - la liste des versements effectués (dates et montants) sur papier libre, datée et signée.
Vous avez fait appel à un huissier de justice pour recouvrer la pension alimentaire impayée	- une attestation de dessaisissement ou de mainlevée de l'huissier de justice OU - une attestation de l'huissier de justice indiquant la période pour laquelle il est mandaté pour recouvrer

Vous pouvez dans certains cas bénéficier de l'aide juridictionnelle ; pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du greffe du tribunal de grande instance.

5 Demande d'aide au recouvrement des pensions alimentaires

Notice d'information pour vous aider à remplir ce formulaire

A quoi sert ce formulaire ?

Il vous permet de demander l'Aide au recouvrement des pensions alimentaires, si vous vous trouvez dans une des situations suivantes :

SI	Vous vivez seul(e) ou en couple avec votre (vos) enfant(s) ; OU vous vivez seul(e) ou en couple avec un ou plusieurs enfant(s) recueilli(s).
ET	Si pour l'un au moins de ces enfants : - une pension alimentaire a été fixée par un titre exécutoire mais n'est pas OU plus versée par l'autre parent OU payée partiellement.

Ce qu'il faut savoir

Qu'est-ce que l'obligation alimentaire ? - C'est l'obligation faite aux parents d'assurer les moyens d'existence de leurs enfants (obligation d'entretien). **Cette obligation existe naturellement même si aucune décision de justice n'est encore intervenue** (par exemple, vous venez de vous séparer du parent de votre enfant et aucune pension alimentaire n'est encore fixée par le juge. L'autre parent doit participer à l'entretien de votre enfant). Lorsque cette obligation est fixée par un titre exécutoire, elle prend la forme d'une pension alimentaire ou d'une contribution aux charges de mariage.

Qu'est-ce qu'un titre exécutoire ?

Un titre exécutoire, c'est :

- une décision de justice,
- une convention homologuée par le juge aux affaires familiales,
- une convention de divorce par consentement mutuel déposée au rang des minutes d'un notaire,
- un acte reçu en la forme authentique par le notaire.

Ce titre exécutoire est un document indispensable pour permettre à votre caisse de procéder au recouvrement de la pension alimentaire impayée.

L'Aide au recouvrement des pensions alimentaires est un service dédié aux parents qui font face à un impayé de pension alimentaire, si la pension alimentaire est :

- **Totalement impayée** : un titre exécutoire a fixé une pension alimentaire mais cette pension n'est pas du tout payée.
- **Partiellement payée** : un titre exécutoire a fixé une pension alimentaire mais cette pension n'est pas payée intégralement.
- **Irrégulièrement payée** : un titre exécutoire a fixé une pension alimentaire mais cette pension n'est payée tous les mois (*exemple : elle est payée un mois sur deux*).

Ce service est gratuit pour vous.

IMPORTANT : si vous avez **déjà fait appel à un huissier** pour obtenir le versement de la pension alimentaire. Dans cette situation, n'oubliez pas de joindre une attestation de dessaisissement ou de mainlevée de l'huissier dans laquelle il indique les périodes d'impayés de pension pour lesquelles il est mandaté pour recouvrer.

• **Si vous faites face à un impayé de pension alimentaire et si vous élevez seul(e) vos enfants ou un enfant recueilli, vous pourriez bénéficier de l'ASF.**

A tout moment, un service de médiation familiale est à votre disposition. Il peut vous aider à dépasser un conflit avec votre ex-conjoint, concubin ou pacsé, et à trouver un accord sur les aspects concrets concernant vos enfants et liés à la séparation. Contactez votre Caf ou votre MSA pour obtenir les coordonnées des services de médiation familiale de votre département. Pour toute information complémentaire, vous pouvez aussi consulter le site pension-alimentaire.caf.fr ou caf.fr ou msa.fr.

Vos démarches – Un dossier complet est plus vite traité. N'oubliez pas de compléter chaque rubrique de votre demande vous concernant, dater et signer-la en page 3 et pensez à joindre toutes les pièces justificatives.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez aussi consulter le site pension-alimentaire.caf.fr ou caf.fr ou msa.fr, en fonction du régime de protection sociale dont vous dépendez.